

**JEUDI 20 JANVIER  
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Connaître les bases du droit du travail et/ou expérience en gestion de personnel et paie

#### Méthodes

Rappels des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle, réponses aux questions des stagiaires.

#### Méthodes d'évaluation

Cas pratiques

#### Animatrices

Marie Minier et Nathalie Rozec  
Juristes en droit social UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €  
Adhérent - intra : 1 160 €  
Non adhérent - inter : 520 €  
Non adhérent - intra : 1 430 €

## FORMATION, EXÉCUTION ET RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL DANS LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE LA MÉTALLURGIE

### Objectifs

Connaître les spécificités de la convention collective de la métallurgie de Loire-Atlantique  
Connaître l'essentiel de la convention collective des ingénieurs et cadres  
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

### PROGRAMME

#### Champ d'application

#### Formation et exécution du contrat de travail

- Ancienneté
- Période d'essai
- Congés payés annuels
- Congés supplémentaires pour ancienneté (Cadres)
- Congé pour enfant malade
- Congés exceptionnels pour événement de famille
- Absences exceptionnelles non rémunérées (Non Cadres)
- Maladie - Accident
- Maternité - Adoption
- Travail des femmes enceintes (Non Cadres)

#### Représentants du personnel

- Spécificités relatives aux élections professionnelles
- Crédit d'heures

#### Rémunération

- Barème des rémunérations
- Appointements des Cadres
- Prime d'ancienneté
- Majorations des heures de nuit, dimanche et jours fériés

- Travail continu et travail en équipes successives
- Indemnités de panier
- Majorations pour travaux pénibles, dangereux, insalubres

#### Rupture du contrat de travail

- Indemnité de licenciement et de rupture conventionnelle
- Départ en retraite
- Clause de non-concurrence

**MARDI 22 FÉVRIER  
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées

#### Méthodes

Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Chaque stagiaire est invité, s'il le souhaite, à venir en formation avec ses propres fiches de poste en vue des mises en pratique de classement.

#### Méthodes d'évaluation

Cas pratiques

#### Animateurs

Guillaume Bourgeois et Marie Minier  
Juristes en droit social UIMM 44

Florence André  
Référente pédagogique du Pôle  
Compétences et Responsable du Pôle  
Industriel Compétences UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 520 €  
Non adhérent - intra : 1 430 €

## ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : LA CLASSIFICATION

### Objectifs

Comprendre les principes de fonctionnement de la nouvelle classification de la branche  
Utiliser le futur système de classification des emplois de la métallurgie (analyser le contenu d'un emploi)

### PROGRAMME

#### Les principes fondamentaux du futur système de classification

- Points de vigilance
- Qu'est-ce que le système de classification de la métallurgie
- A quoi sert la classification ?
- Principes structurants du futur système
- Méthode et outils associés
- Processus de classification dans la branche

#### La prise en main du référentiel d'analyse

- Exercice d'appropriation du référentiel paritaire d'analyse des emplois
- Comprendre les 6 critères classants

#### Eclairage sur les questions récurrentes

- Quelques rappels de bonnes pratiques
- Notions de polyvalence et de polyvalences
- Gestion des diplômes

#### Cotation autonome sur vos descriptifs d'emploi

## JEUDI 17 MARS 2022

9H-12H30 / 13H30-17H

### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

### Prérequis

Connaître l'organisation et les métiers de l'entreprise et disposer d'une connaissance RH sur les thématiques abordées

### Méthodes

Un support complet est remis aux participants. Comparaison avec le dispositif existant. Réponses aux questions des stagiaires.

### Méthodes d'évaluation

Quiz

### Animatrices

Marie Minier et Nathalie Rozec  
Juristes en droit social UIMM 44

### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 520 €

Non adhérent - intra : 1 430 €

## ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : ORGANISATION ET TEMPS DE TRAVAIL

### Objectifs

Connaître l'essentiel du nouvel accord organisation et temps de travail  
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

### PROGRAMME

#### Règles générales de durée du travail

- Le temps de déplacement professionnel
- Le temps d'habillage et de déshabillage
- Le temps d'astreinte
- Les durées maximales du travail et repos quotidien
- Le recours aux heures supplémentaires

#### Organisation du temps de travail sur une période supérieure à la semaine

#### Conventions de forfait

- Forfait en heures
- Forfait en jours

#### Outils d'augmentation des temps de production

- Travail en continu pour raisons économiques
- Equipes de suppléance
- Travail de nuit

**MARDI 26 AVRIL**  
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

**Publics**

Dirigeant

**Prérequis**

Aucun

**Méthodes**

Un support complet est remis aux participants. Alternance d'apports théoriques et mises en pratique. Réponses aux questions des stagiaires.

**Méthodes d'évaluation**

Quiz

**Animateur**

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique  
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

**Tarifs HT / jour**

Adhérent - inter : 0 €

Adhérent - intra : 0 €

Non adhérent - inter : 520 €

Non adhérent - intra : 1 430 €

## ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL POUR LES DIRIGEANTS

**Objectifs**

Saisir les impacts de l'évolution du dispositif conventionnel dans la métallurgie  
Anticiper la mise en place de l'EDC

**PROGRAMME**

**Les origines et le projet de calendrier**

- Pourquoi ces travaux ?
- Que s'est-il passé jusqu'à présent ?
- Les thèmes négociés
- Le calendrier actuel

**Aperçu des textes**

- Principes et architecture
- Classification
- Temps de travail
- Santé, conditions de travail et QVT
- Relation individuelle
- Accord signé : emploi – formation
- Protection sociale
- Rémunération
- Dialogue social en entreprise

**Éléments de langage**

**JEUDI 19 MAI  
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

**Publics**

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

**Prérequis**

Connaître les bases du droit du travail et/ ou expérience en gestion de personnel et paie

**Méthodes**

Rappels des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle

**Méthodes d'évaluation**

Cas pratiques et quiz

**Animatrices**

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec  
Juristes en droit social UIMM 44

**Tarifs HT / jour**

Adhérent - inter : 380 €  
Adhérent - intra : 1 160 €  
Non adhérent - inter : 520 €  
Non adhérent - intra : 1 430 €

## TÉLÉTRAVAIL

**Objectifs**

Connaître la réglementation essentielle relative au télétravail  
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

**PROGRAMME**

**Définition et textes en vigueur**

- Textes et historique
- Notion de télétravail (télétravail volontaire et télétravail imposé)

**La mise en place du télétravail dans l'entreprise**

- Mise en place du télétravail volontaire (accord collectif, charte et commun accord)
- Mise en place du télétravail imposé

**Le statut du télétravailleur**

- Salariés éligibles
- Droits du télétravailleur
- Prise en charge des frais professionnels
- Obligations de l'employeur
- Règles et préconisations en matière de santé et sécurité
- La gestion du temps de travail

**MARDI 21 JUIN**  
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

**Publics**

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

**Prérequis**

Disposer d'une connaissance RH et paie

**Méthodes**

Apports théoriques

**Méthodes d'évaluation**

Cas pratique et quiz

**Animateurs**

Guillaume Bourgeois  
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique  
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

**Tarifs HT / jour**

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 520 €  
Non adhérent - intra : 1 430 €

## ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE

**Objectifs**

Comprendre ce que recouvre la protection sociale complémentaire d'entreprise  
Connaitre le futur socle minimal de branche

**PROGRAMME**

**Présentation du nouveau dispositif conventionnel**

**Caractère obligatoire du régime de branche**

**Comment mettre en place ou modifier la protection sociale complémentaire dans l'entreprise**

**Remboursement de frais de santé**

- Bénéficiaires
- Dispenses d'affiliation
- Présentation des garanties frais de santé
- Cotisations

**Prévoyance lourde**

- Bénéficiaires
- Garantie incapacité temporaire de travail
- Garanties invalidité, décès et rente éducation
- Cotisations

**Garanties présentant un degré élevé de solidarité**

**La portabilité**

**JEUDI 22 SEPTEMBRE**  
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Disposer d'une connaissance RH et paie

#### Méthodes

Apports théoriques

#### Méthodes d'évaluation

Cas pratique et quiz

#### Animateurs

Guillaume Bourgeois  
Juriste en droit social UIMM 44

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique  
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 520 €  
Non adhérent - intra : 1 430 €

## ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : LA RÉMUNÉRATION

### Objectifs

Décrypter les futurs éléments de rémunération et frais professionnels au regard des dispositions conventionnelles actuelles  
Anticiper l'impact du nouveau dispositif de branche sur la masse salariale

### PROGRAMME

#### Présentation du nouveau dispositif conventionnel

#### Rappel de la hiérarchie des normes

#### Nouveaux salaires minima hiérarchiques nationaux

- Montants des salaires minima hiérarchiques (SMH)
- Assiette de comparaison
- Période transitoire

#### Prime d'ancienneté

#### Rémunération des salariés auteurs d'une invention

#### Contreparties salariales à certaines organisations particulières du travail

- Contrepartie au titre du travail en équipes successives
- Contrepartie au titre du travail de nuit
- Contrepartie au titre du travail accompli exceptionnellement de nuit, un dimanche et/ou un jour férié

#### Maintien de salaire en cas d'absence

#### Indemnité de repas

**MARDI 18 OCTOBRE**  
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

**Publics**

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

**Prérequis**

Connaître les bases du droit du travail et/ ou expérience en gestion de personnel et paie

**Méthodes**

Présentation des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle.

**Méthodes d'évaluation**

Cas pratique et quiz

**Animatrices**

Anaëlle Ropers et Nathalie Rozec  
Juristes en droit social UIMM 44

**Tarifs HT / jour**

Adhérent - inter : 0 €  
Adhérent - intra : 0 €  
Non adhérent - inter : 520 €  
Non adhérent - intra : 1 430 €

**ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL :  
RELATIONS INDIVIDUELLES DE TRAVAIL**

**Objectifs**

Connaître les spécificités du thème n°5 de l'évolution du dispositif conventionnel relatif aux relations individuelles de travail  
Savoir appliquer ces dispositions en pratique

**PROGRAMME**

**Formation et exécution du contrat de travail**

- Ancienneté conventionnelle
- Période d'essai
- Maladie et accident
- Congés liés à la parentalité
- Congés exceptionnels pour évènement de famille
- Congés payés supplémentaires
- Déplacements professionnels

**Rupture du contrat de travail**

- Démission
- Licenciement
- Rupture conventionnelle
- Départ volontaire à la retraite
- Mise à la retraite
- Clause de non concurrence

**MARDI 22 NOVEMBRE**  
2022

9H-12H30 / 13H30-17H

#### Publics

Dirigeant, Responsable ou assistant RH,  
Responsable ou assistant formation,  
Juriste d'entreprise

#### Prérequis

Disposer d'une expérience  
professionnelle dans une fonction RH

#### Méthodes

Un support complet est remis aux  
participants. Alternance d'apports  
théoriques et mises en pratique.  
Réponses aux questions des stagiaires

#### Méthodes d'évaluation

Quiz

#### Animateur

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique  
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €  
Adhérent - intra : 1 160 €  
Non adhérent - inter : 520 €  
Non adhérent - intra : 1 430 €

## LA RESPONSABILITÉ CIVILE ET PÉNALE DU CHEF D'ENTREPRISE

### Objectifs

Évaluer le risque accidentel et ses incidences juridiques : les responsabilités civiles et pénales  
Estimer le coût de la non-sécurité au niveau humain, économique  
Définir l'existence de la délégation et mettre en œuvre une politique de prévention

### PROGRAMME

#### La responsabilité pénale

- Les principes
- Les responsables : personnes physiques et personnes morales
- La gradation des fautes
- Les peines applicables
- La délégation de pouvoir
- La procédure pénale

#### La responsabilité civile

- Les principes
- Focus sur la faute inexcusable de l'employeur

#### La prévention

- Focus sur le harcèlement
- Focus sur les accidents du travail

**JEUDI 15 DÉCEMBRE  
2022**

9H-12H30 / 13H30-17H

#### Publics

Dirigeant, Responsable RH, Responsable ou gestionnaire de paie, Comptable, Juriste d'entreprise, Assistant RH

#### Prérequis

Connaitre les bases du droit du travail

#### Méthodes

Présentation des fondamentaux juridiques, actualité jurisprudentielle.

#### Méthodes d'évaluation

Cas pratique et quiz

#### Animateur

Florian Pugliese  
Réfèrent pédagogique du Pôle Juridique  
Responsable du Pôle Juridique UIMM 44

#### Tarifs HT / jour

Adhérent - inter : 380 €  
Adhérent - intra : 1 160 €  
Non adhérent - inter : 520 €  
Non adhérent - intra : 1 430 €

## CONFLITS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS

### Objectifs

Être en mesure de prévenir un conflit individuel et d'en connaître les ressorts  
Gérer une situation de grève

### PROGRAMME

#### Les conflits individuels

- La saisine du conseil de prud'hommes
- Les étapes de la procédure
- Les principales demandes
- Le licenciement
- Rappel de salaire : les heures supplémentaires etc...
- Les preuves

#### Les conflits collectifs

- Définition de la grève : débrayages, grèves perlées, grève du zèle, grève tournante, etc
- Déclenchement de la grève : qui ? quand ? comment ? dans quels cas ?
- Incidences liées à la grève : suspension du contrat de travail et de la rémunération
- Marge de manœuvre de l'employeur : aménagement des horaires, lock out, sanctions, etc.

## AUDIT SOCIAL

### Contact

Florian Pugliese  
Responsable du Pôle  
Juridique  
Tél. 02 51 72 92 60  
Mail. [f.pugliese@ui44.fr](mailto:f.pugliese@ui44.fr)

## UN ACCOMPAGNEMENT AFIN D'OPTIMISER ET DE SÉCURISER VOS PRATIQUES SOCIALES

### Objectifs

- Mettre en conformité vos pratiques sociales
- Relever les non-conformités
- Trouver des solutions adaptées en opportunité

### Nos atouts

- Parfaite connaissance de l'environnement social
- Pragmatisme
- Réactivité

### Livrable

- Rapport d'audit mettant en lumière les points d'amélioration possibles et un plan d'actions correctives si nécessaire
- Restitution, y compris devant les représentants du personnel

### Tarif

Nous consulter